

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 novembre 2008

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

* Suite à la démission de Monsieur GIRARD du Conseil Municipal et de son remplacement par madame PRIMPIER, **modifie** les commissions suivantes et désigne leurs membres :

➤ **Urbanisme / Permis de Construire / Bâtiments et Développement durable**

Président	Monsieur Gérald DENTINGER
Vice-président	Monsieur Samuel RIESEN
Membres	Monsieur Louis POUYAT Madame Catherine BARRILLIET Monsieur Joël SOULARD Monsieur Jack LAVOUE Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Madame Muriel BENIER Monsieur Pierre LABRANCHE Monsieur Jean-Pierre PUGET Madame Jocelyne BOCH

➤ **Voirie Réseaux et Sécurité**

Président	Monsieur Gérald DENTINGER
Vice-président	Monsieur Louis POUYAT
Membres	Monsieur Samuel RIESEN Monsieur Joël SOULARD Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Denis BELLOSSAT Madame Françoise SCHWEIZER Monsieur Jean-Pierre PUGET Madame Béatrice COTIER

➤ **Petite enfance- Jeunesse et personnes âgées - Logement**

Président	Monsieur Gérald DENTINGER
Vice-présidente	Madame Muriel BENIER
Membres	Madame Catherine BARRILLIET Monsieur Pierre LABRANCHE Madame Françoise SCHWEIZER Monsieur Jean-Luc DOUAI Madame Liliane BECHTIGER Madame Maryam JOBERT Madame Catherine LESQUERRE Madame Pascale LEON Madame Geneviève PRIMPIER

➤ **Centre Communal d'Action Social**

Président	Monsieur Gérald DENTINGER
Vice-présidente	Madame Catherine BARRILLIET
Membres	Madame Muriel BENIER Madame Catherine LESQUERRE Madame Liliane BECHTIGER Monsieur Denis BELLOSSAT Madame Françoise SCHWEIZER Madame Pascale LEON Madame Geneviève PRIMPIER

Vote unanime.

* **Modifie** les représentants de la Commune de Thoiry aux organismes extérieurs suivants :

- **Syndicat Intercommunal d'Electricité du Pays de Gex**
- **Syndicat Départemental d'Electricité**

Monsieur Samuel RIESEN Monsieur Louis POUYAT

Vote unanime.

* **Autorise** monsieur le maire à mettre en œuvre une décision modificative n°2 au budget 2008 de la Commune de Thoiry.

- Section de fonctionnement : + 23 088,25 € (Nouveau montant total budgétisé : 4 117 956,29 €).
- Section d'investissement : - 3 981,78 € (Nouveau montant total budgétisé : 2 652 467,68 €).
1 abstention : madame COTIER.
4 votes contre : madame BOCH, madame MILLEREUX, monsieur PUGET et monsieur REGARD-TOURNIER.

* **Autorise** monsieur le maire à mettre en œuvre une décision modificative n°3 au budget 2008 de la commune pour des travaux en régie, d'un montant total de 42 204,14 €.
Vote unanime.

* **Autorise** monsieur le maire à signer tout document relatif au contrat d'approvisionnement de bois façonné et de bois énergie, passé entre la commune de Thoiry, la Scierie DUCRET et l'ONF.
Vote unanime.

* **Autorise** monsieur le maire cesser les poursuites sur des créances irrécouvrables à hauteur de 452,77 €.
4 abstentions : madame BARRILLIET, monsieur DALLY, monsieur REGARD-TOURNIER et monsieur SOULARD.
5 votes contre : madame COTIER, madame MILLEREUX, madame BOCH, monsieur BOURGEOIS et monsieur PUGET.

- * **Autorise** monsieur le maire à garantir le prêt PEX contracté par la SEMCODA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la construction de la gendarmerie, rue du Creux, d'un montant total de 4 255 400,00 €.
4 abstentions : monsieur PUGET, monsieur POUYAT, madame GIOVANNONE-EDWARDS et monsieur LABRANCHE.
- * **Prend** connaissance du dossier d'aménagements piscicoles des cours d'eau, et **Donne** un avis favorable pour les travaux à effectuer sur l'Allemogne.
Vote unanime.
- * **Modifie** le tableau des emplois permanents de la Commune de Thoiry en :
 - Supprimant quatre postes du cadre d'emploi des ATSEM d'une durée de 32 heures 15 / semaine et en créant simultanément 3 postes d'une durée de 30 heures 45 et 1 poste d'une durée de 29 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi des ATSEM d'une durée de 16 heures 15 / semaine et en créant simultanément un poste d'une durée de 14 heures 30,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Techniques Territoriaux d'une durée de 32 heures 15 et en créant simultanément deux postes d'une durée de 30 heures 45
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoint Techniques Territoriaux d'une durée de 32 heures 15,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Techniques Territoriaux d'une durée de 21 heures 30 et en créant simultanément un poste d'une durée de 20 heures 45,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Techniques Territoriaux d'une durée de 3 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Techniques Territoriaux d'une durée de 29 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Techniques Territoriaux d'une durée de 21 heures,
 - Supprimant deux postes du cadre d'emploi d'Adjoints d'Animation Territoriaux d'une durée de 2 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Administratifs Territoriaux d'une durée de 10 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Adjoints Administratifs Territoriaux d'une durée de 35 heures,
 - Supprimant un poste du cadre d'emploi d'Assistants Territoriaux Spécialisés d'Enseignement Artistique d'une durée de 7 heures,
 - Créant un poste du cadre d'emploi d'Adjoint Territoriaux du Patrimoine d'une durée de 7 heures.
 2 abstentions : madame BOCH et madame MILLEREUX.
- * **Fixe** le montant de l'indemnité d'astreinte de déneigement versée aux agents communaux pour la période du 15 novembre au 15 mars.
Vote unanime.
- * **Fixe** le montant de l'indemnité d'astreinte à 109,28 € pour les agents titulaires ou non titulaires des cadres d'emploi de la filière technique pour intervenir le week-end du vendredi 16 heures 45 au lundi 8 heures.
Vote unanime.
- * **Prend** connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service de gestion et de valorisation des déchets pour l'année 2007.